

Bulletin municipal 2016

CHANTÉRAC



Finances

Budget 2015
p. 5

Travaux

Restaurant
scolaire
p. 7

Sommaire

Edito du maire p. 3

Rôle du département p. 4

Budget principal p. 5

Aménagements - travaux p. 6-7

Travaux de l'église, Restaurant scolaire

Vie municipale p. 8-9

Foire annuelle, État-civil, Bibliothèque, Centre de loisirs

Vie scolaire p. 10-11

Vie associative p. 12-13

La vie des associations de la commune

Vie pratique p. 14-15

Assises départementales, Numérotation des rues, TNT HD, Déclaration d'impôts 2016

Environnement p. 16-17

Gestion des déchets, Lutte contre les dépôts sauvages, Syndicat du Salembre

Rétrospective p. 18

D'hier à aujourd'hui p. 19

Les prochains rendez-vous p. 20



Mairie de Chanterac

Place Simone et Louis BOISSET
24190 CHANTERAC
Tél. 05 53 82 60 53
Fax : 05 53 82 94 35
mairie-chanterac@wanadoo.fr
www.chanterac.fr

Numéros utiles :

Services Administratifs

Mme Roselyne VILLEDARY accueille le public à la mairie :

- Lundi de 9h30 à 12h30
- mardi de 14h00 à 18h00
- Mercredi de 9h30 à 12h30, les semaines impaires.
- Jeudi de 9h30 à 12h30
- Vendredi de 14h00 à 18h00
- Samedi de 9h30 à 12h30, les semaines paires

Le Maire reçoit du lundi au samedi sur rendez-vous.

Centre de loisirs "Les Lucioles"

Tél. 05 53 81 55 09

Courriel : cls.ccvs@orange.fr

Le centre de loisirs est ouvert durant les vacances scolaires de 7h30 à 19h00.

Fermeture : du 8 au 19 août et deuxième semaine des vacances de Noël.

Bibliothèque

Tél. 05 53 80 77 60

Heures d'ouverture au public :

Mercredi / Samedi : 10h00 à 12h00

Portage de livres à domicile (Mairie : 05.53.82.60.53)

Foyer rural

Tél. 05 53 81 88 47

- Habitants et résidents de la commune : 140€ (avec caution de 800€ et 50€ d'arrhes encaissées lors de la réservation).
- Habitants extérieurs à la commune: 400€ (avec caution de 1000€ et 150 € d'arrhes encaissées lors de la réservation).
- Associations de la commune : Gratuit
- Associations extérieures à la commune : 150 € (avec caution de 800€ et 50€ d'arrhes encaissées lors de la réservation).
- Le chauffage, un montant de 50 € est demandé de la semaine 42 à la semaine 17 incluse.
- La vaisselle est réservée aux Habitants et Résidents de la commune de Chanterac uniquement.
- Une caution ménage d'un montant de 150 € sera retenue sur la caution en cas de locaux rendus non propres.
- Le gaz est non fourni.

Accueil Périscolaire

Tél. 05 53 81 55 09

L'accueil des enfants se fait, au Centre de Loisirs «Les lucioles» de la Vallée du Salembre à CHANTERAC.

Il est assuré tous les jours scolarisés de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

Le tarif est de 0.80 € / heure.

École

Tél. 05 53 80 77 60

Mmes Maria Flora LANNOY, Directrice
Marie HOSTEKIND, Professeur des écoles

Accueillent les classes du CE1 au CM2

L'école est en regroupement pédagogique avec l'école de Saint Vincent de Connezac.

édito



Dans ce traditionnel bulletin vous trouverez relaté, comme à l'accoutumée, la vie de notre commune. Les décisions du Conseil municipal, les réalisations et les projets vous y sont décrits. Une large part est consacrée aux associations dont l'engagement des bénévoles n'est plus à démontrer. Toutes les manifestations ainsi rappelées montrent ô combien l'engagement et le dévouement des bénévoles sont importants dans leurs actions. Ces activités animent notre territoire tout au long de l'année. Que les acteurs soient ici remerciés.

«Le Conseil municipal et moi-même allons nous attacher à continuer à développer notre territoire par des investissements sur les infrastructures (bâtiments, voirie, équipements, etc.).»

Les réformes des collectivités sont aujourd'hui presque permanentes et nous obligent à nous adapter. Les décisions que nous avons à prendre doivent l'être dans l'intérêt commun pour le bien de tous et pour défendre nos communes rurales. Il nous faut lutter et nous faire entendre auprès des décisionnaires.

Pendant il est nécessaire de mettre en place des changements et des adaptations liées à l'évolution de notre environnement et de notre société. Notre commune et notre communauté de communes doivent être réactives face à la loi « NOTRE ». Ces modifications demandent beaucoup d'efforts de mise en œuvre. Il faudra du temps pour la mise en place de nouveaux fonctionnements et de nouvelles gouvernances.

À l'échelle de notre pays, l'année 2015 a été éprouvante et marquée par des attentats sans précédent. À la suite de ces événements, la Nation a su se retrouver et rendre hommage à ses victimes du terrorisme. Les valeurs de notre république : *Liberté, Egalité et Fraternité* ne sauraient être bafouées par des fanatiques. Notre peuple meurtri a su se mobiliser pour montrer un élan de solidarité, de respect et de vivre ensemble. Espérons que ce ne soit pas éphémère.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bien à vous et votre famille.

Le Maire,

Jean-Michel MAGNE

Le rôle de proximité du département

Les inquiétudes manifestées par nombre de nos concitoyens dans les urnes en mars puis en décembre derniers ont été révélatrices d'un manque d'espoir et de confiance croissant vis-à-vis de ce que leur réserve l'avenir. Mais la réponse à cette inquiétude ne saurait être la démagogie, la haine de l'autre et le repli sur soi. Ces faits obligent les élus à davantage de responsabilité, de réactivité, de proximité et d'exemplarité.

Élu Conseiller départemental de la Vallée de l'Isle, je me dois de vous informer des orientations de la nouvelle assemblée.

La nouvelle majorité départementale a choisi de mettre en place une nouvelle gouvernance fondée sur la consultation de l'ensemble des acteurs du territoire par le biais des assises qui se sont déroulées dernièrement (4 000 réponses et 2 000 participants aux ateliers). Cette opération a montré les attentes des Périgourdiens : **soutien au développement économique et à l'emploi, infrastructures, accès à la santé, préservation de l'environnement, accès à l'éducation et la culture.** Mais aussi que le rôle de proximité du Département reste primordial en matière de solidarités :

- **Solidarités humaines** auprès des enfants, des familles touchées par le chômage et la précarité, des personnes handicapées, des personnes âgées dépendantes.
- **Solidarités territoriales** par l'accompagnement des projets portés par les communes et intercommunalités et la poursuite de l'aménagement du territoire (collèges, équipements sportifs, entretien du réseau routier départemental...).
- **Solidarité du lien social et vivre-ensemble** en assumant ses aides dans les domaines du sport et de la culture, indispensables à l'épanouissement et à une citoyenneté active.

Des choix nouveaux vont donc être opérés en 2016 pour préparer la Dordogne des prochaines années et décennies. Les dispositifs d'aides octroyées par le Département vont être rénovés et adaptés. De nouvelles mesures verront le jour par exemple pour :

- Lutter contre la désertification médicale (maisons de santé pluridisciplinaires, dispositif incitatif pour faire venir de jeunes médecins, développement de la télémédecine...),
- Aider financièrement les jeunes à mener leurs études à l'extérieur du département,
- Favoriser le développement du sport partout et pour tous, et la formation des jeunes...

Le Département est le mieux à même de contrebalancer l'éloignement de certains centres décisionnels, notamment avec l'émergence de la nouvelle grande Région. Malgré le transfert de la compétence « économie » à la Région, une cellule spécifique sera maintenue afin d'accompagner les entreprises dans leurs démarches administratives. La priorité sera de continuer d'investir pour moderniser la Dordogne, préparer son attractivité et soutenir l'activité de nos acteurs économiques. **À cet égard, le chantier d'investissement majeur de ce mandat sera celui du déploiement de la fibre optique.**

C'est un défi que de tenir les objectifs malgré une évolution budgétaire défavorable.

Il nous faut assumer la progression constante des dépenses obligatoires de solidarité (APA, Enfance, Handicap, RSA) depuis le début de la crise en 2008 : + 30 M€. Nous devons intégrer la diminution des dotations versées par l'État aux collectivités (près de - 6 M€ en 2016 par rapport à 2015). Enfin, nous subissons les conséquences désastreuses de la suppression de la Taxe Professionnelle décidée en 2010 (- 93 M€ de recettes).

Compte tenu de ces évolutions, pour pouvoir investir et assurer ses missions, le Département va devoir impérativement cette année :

- Restructurer sa dette pour dégager 8 M€,
- Procéder à une hausse modérée de la fiscalité sur le foncier bâti (12 à 13 M€ de recettes supplémentaires) qui équivaut à 14€/an, par valeur locative moyenne et par bien imposable,
- Dégager 12 M€ d'économies supplémentaires sur le fonctionnement de la collectivité, avec une stabilisation de la masse salariale qui nécessitera de ne pas remplacer tous les départs.

L'action du Département en 2016, que nous voulons plus juste, plus solidaire, nécessitera des efforts budgétaires supportables et bien répartis.

Chaque euro dépensé devra l'être de la manière la plus utile possible pour l'avenir de la Dordogne et de ses habitants, tout en préservant l'égalité entre les citoyens.

Il nous faut être optimiste et garder l'espoir d'une amélioration conjoncturelle.

Jean-Michel MAGNE,

Conseiller départemental de la Vallée de l'Isle

Finances

Budget général 2015

FONCTIONNEMENT

| | |
|--|--------------------|
| DÉPENSES | = 448 215 € |
| Charges à caractère général | 59 572 € |
| <i>Eau, Electricité, Téléphone, Carburant, Alimentation</i> | |
| Charges de Personnel | 147 926 € |
| <i>Salaires et cotisations</i> | |
| Atténuations de produits | 151 562 € |
| <i>FNGIR (Fonds National Garantie Individuelle de Ressources)</i> | |
| Autres charges de gestion courante | 82 538 € |
| <i>Syndicats intercommunaux, Subventions aux associations</i> | |
| Charges financières | 6 617 € |
| <i>Intérêts d'emprunts et de ligne de trésorerie</i> | |
| RECETTES | = 540 761 € |
| Atténuations de charges | 8 495 € |
| <i>Remboursement sur charges de personnel</i> | |
| Produits des services | 81 559 € |
| <i>Concessions cimetière, Personnel mis à disposition</i> | |
| Impôts et taxes | 219 809 € |
| <i>Taxes foncières, dotation de solidarité, droits de mutation</i> | |
| Dotations, Subventions | 152 646 € |
| <i>Dotations de l'Etat, Département</i> | |
| Autres produits de gestion courante | 29 333 € |
| <i>Revenus d'immeubles</i> | |
| Produits exceptionnels | 229 € |
| <i>Dons</i> | |
| Excédent 2014 reporté | 48 690 € |

INVESTISSEMENT

| | |
|---|--------------------|
| DÉPENSES | = 372 742 € |
| Immobilisations corporelles | 1 362 € |
| <i>Réseaux d'adduction d'eau</i> | |
| Batiments communaux | 1 678 € |
| Mobilier et Matériels | 486 € |
| Eglise Travaux, honoraires | 173 675 € |
| Colombarium Travaux | 13 945 € |
| Emprunts | 26 496 € |
| <i>Remboursements de capitaux d'emprunts</i> | |
| Opérations d'Ordre | 23 703 € |
| Reste à réaliser | 120 903 € |
| Déficit de l'exercice 2014 | 10 493 € |
| RECETTES | = 458 869 € |
| Subventions d'investissement | 31 470 € |
| <i>État, Région, Département</i> | |
| Emprunts Travaux église | 100 000 € |
| Prêt relais (En attente des aides) | 200 000 € |
| Dotations, Fonds divers | 13 406 € |
| <i>FCTVA, Taxe aménagement</i> | |
| Opérations d'Ordre (Frais d'étude) | 23 703 € |
| Reste à réaliser (Subventions à percevoir) | 90 290 € |

TOTAL DÉPENSES

820 957 €

+

TOTAL RECETTES

999 630 €

=

BUDGET 2015

Le résultat de clôture de l'année 2015 traduit un excédent de

+178 672 €

Bâtiments communaux



Eglise



Colombarium



Restauration de L'Église Saint-Pierre-ès-Liens

Aménagements travaux



La commune, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, lance une campagne de souscription pour la restauration de l'église Saint-Pierre-ès-Liens.

Inscrite aux Monuments Historique depuis 1914, elle se dresse au cœur du bourg situé sur la « Route Ribéraise » du pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle qui suit la vallée du Salembre. Elle est dotée d'une architecture originale, possédant notamment une double nef, héritage de deux grandes campagnes de construction, romane au XII^e siècle, puis gothique au XVI^e siècle, d'ogives dont les moulures retombent sur des piliers torsadés et de baies en lancettes qui cohabitent avec les anciennes baies en meurtrières.

Deux grandes campagnes de restauration ont déjà eu lieu dans les années 70 (vitraux, toiture, voûte et charpente) et 80 (intérieur du bâtiment, mise à jour d'une litre funéraire, découverte de graffitis).

Actuellement, les maçonneries sont particulièrement dégradées et nécessitent d'importants travaux de consolidation. Si une première tranche portant principalement sur les élévations Nord et Ouest a déjà été réalisée, il s'agit à présent d'entreprendre la réalisation de la seconde, qui se concentrera sur les façades restantes et sur quelques éléments de menuiserie (dont les portails).

Comment faire un don ?

• **Par internet**

Faites votre don en ligne sur le site internet sécurisé : www.fondation-patrimoine.org/43040

• **Par courrier**

Envoyez le bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de "Fondation du patrimoine - église de Chantérac" à l'adresse ci-dessous :

FONDATION DU PATRIMOINE AQUITAINE

7 rue Fénelon - 33000 Bordeaux

Informations : tél. : 05 57 300 800

www.aquitaine.fondation-patrimoine.org

FONDATION DU PATRIMOINE



Créée par la loi du 2 juillet 1996, et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine est un organisme national privé indépendant. Elle a

pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine local, édifié au cours des siècles et témoignant de l'art de vivre et de l'architecture d'une région (maisons, fermes, lavoirs, fontaines, églises, chapelles, pigeonniers, moulins, ponts, etc.)

Aux côtés de l'Etat et des principaux acteurs du secteur, elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets. Elle permet aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux, grâce à son label, et mobilise le mécénat d'entreprise.

Sur le terrain, dans toutes les régions et tous les départements, un réseau de délégués bénévoles agit au quotidien, avec l'aide de chargés de mission, afin de mettre en valeur la richesse et la diversité de notre patrimoine.

www.aquitaine.fondation-patrimoine.org

1 don = 1 reçu fiscal

• **Pour les particuliers**, votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100€ = 66 € d'économie d'impôt. ou de l'ISF à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €, limite atteinte lors d'un don de 66 666 €. Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label.

• **Pour les entreprises**, réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT. Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Rénovation et extension du restaurant scolaire



Les travaux sont terminés. Il ne reste plus que les plantations à réaliser.

A l'extérieur, l'extension créée côté Ouest (photo haut gauche) vers l'école héberge les réserves, la légumerie et le local du personnel. Le bloc rajouté côté boulangerie (photo haut centre) accueille le sas d'entrée des élèves ainsi que les toilettes. Le cheminement (photo haut droite) destiné à l'accès du bâtiment a été réalisé en parallèle de la rue permettant ainsi une facilité d'accessibilité à partir de l'école et du domaine public.

A l'intérieur, les personnes à mobilité réduite ont désormais accès à l'ensemble des espaces « publics ». Les circuits « sales » (plonge, poubelles) et les circuits « courts » (cuisson, préparation, produits frais) sont aujourd'hui dissociés. Les règles sanitaires et d'accessibilité ainsi respectées rendent cet établissement conforme aux normes en vigueur.

Des efforts particuliers ont également été apportés pour réaliser des économies d'énergie (menuiseries remplacées, convecteurs électriques performants associés à une programmation, isolation renforcée). Les agents de la collectivité ainsi que les élèves ont pris possession de ces nouveaux locaux début mars. Ils sont ravis des améliorations apportées. La luminosité associée aux couleurs vives et gaies de ces locaux rend ce lieu convivial et apprécié.

Assainissement collectif

La commune de Chantérac envisage de réaliser la 2^e tranche d'assainissement collectif.

Les habitants des villages concernés (Joussonnières, Marty, Boutard, Faureille, Beauterie) ont été conviés à des rencontres d'information.

Suite à ces réunions de hameaux organisées à la Mairie, et conformément à l'engagement qui avait été pris, une consultation a été réalisée

afin que les principaux intéressés puissent faire connaître leur position sur le projet.

Beaucoup de réponses ont été obtenues avec un taux de 84% de réponses favorables à la réalisation de cette opération. Le Conseil Municipal a validé le dossier et déposé les demandes d'aides auprès de l'Etat et du Conseil Départemental.

Vie municipale

Foire annuelle

Traditionnellement, la foire se déroulait un lundi. Cependant, cette année, en raison des travaux de réfection au restaurant scolaire - les enfants mangeant au foyer- **elle s'est tenue samedi 12 décembre 2015 et elle a remporté un franc succès.**

Même si le groupement avicole n'était pas représenté (à cause de la grippe aviaire), de très nombreux exposants ont proposé leurs produits : pisciculture, miel, fromages, gaufres, bougies de Noël, objets de décorations...

Une réunion-débat sur le thème de la **culture biologique**, animée par Jean-François Lyphout, Président de l'Association pour la Promotion des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes et Gilles Jamain, ingénieur agronome, au cours de laquelle de nombreux jardiniers amateurs ont pu échanger sur leurs pratiques. Les nombreux visiteurs de la matinée ont pu déguster café et vin chaud proposés à la buvette.

Enfin, vers 12h30, **le traditionnel repas autour du civet de lièvre** a, une fois de plus, réuni **plus de 150 personnes.**

Devant le succès remporté nous maintenons désormais le jour du samedi pour la foire annuelle.



État-civil 2015

NAISSANCES

LACOMBE Adam Gabriel Michel, le 14/02/2015 ;
 LESCOUTRA Nelson Damien, le 28/02/2015 ;
 FAURE LANDRAUDIE Tim Evann, le 19/07/2015 ;
 STILLATUS ROELANTS Arthur Charles Jean, le 05/08/2015 ;
 DARROUZES Mathieu Jean David, le 03/09/2015 ;
 JOYEL Milan, le 15/10/2015 ;
 PRINGAULT Laure, le 26/11/2015.

MARIAGES

PAYENCHET Marion Mélissa et BORDEL Jany Joseph le 27/06/2015 ;
 BISMUTH Chloé Samantha Emma et ORTIZ Quentin Frédéric Olivier le 28/08/2015.

DÉCÈS

FOULARD Yvan (Transcription) le 19/01/2015 ;
 BOUVIER Carmen Marie Claire (Transcription) le 02/02/2015 ;
 DUFOUR André Albert le 08/04/2015 ;
 BÉRARDI Gino le 19/04/2015 ;
 GERMAIN Jacqueline Monique le 27/04/2015 ;
 DARAIN Angel le 13/05/2015 ;
 MAGNE Rolland le 06/06/2015 ;
 CHAILLOU André Marcel (Transcription) le 27/06/2015 ;
 DUSSEAU Christian le 29/10/2015.
 BÉGUIN Gaétan Georges (Transcription) le 19/12/2015

Population légale de la commune 602 habitants.

Les populations légales 2013 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Source : INSEE - Recensement de la population 2013

Limites territoriales au 1^{er} janvier 2015

Repas des aînés

Le dimanche 31 janvier s'est déroulé au foyer rural le traditionnel Repas des Aînés. Ainsi nombre de retraités de la commune ont pu se retrouver autour d'un repas bien garni et partager un moment convivial et sympathique.

Le maire, Jean-Michel MAGNE, a profité de l'occasion pour présenter ses vœux ainsi que ceux du Conseil municipal.



L'orchestre SAV a assuré l'animation durant le repas

La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale de Chantérac est un lieu de culture ouvert et accessible à tous : petits et grands.

Un service de portage de livres à domicile a été créé en 2013. Assuré par deux bénévoles Mme Billat et Mme Lamy, ce service fonctionne bien, et si vous le découvrez et voulez y participer, il vous suffit de prendre contact avec votre mairie qui fera passer le message.

La bibliothèque propose gratuitement au public des ouvrages destinés au savoir et aux loisirs, à l'éducation et à l'information. Le fonds est constitué d'une part d'œuvres appartenant à la commune qui alloue un budget annuel pour leur acquisition, d'autre part de prêts de la BDP de Périgueux. (Documentaires, romans policiers et autres, BD adultes et enfants).

La bibliothèque possède le logiciel Orphée, outil de gestion destiné aux bibliothèques qui permet de répondre aux besoins de notre bibliothécaire,

et des bénévoles qui interviennent auprès des personnes pour répondre à leurs demandes en feuilletant le catalogue.

Si vous désirez choisir un livre que nous n'avons pas en bibliothèque, un ordinateur est à la disposition des lecteurs afin de le réserver à la BDP.

Horaires d'ouverture :

Les mercredis et samedis de 10h à 12h



ALSH « LES LUCIOLES » Chantérac Bilan d'activités 2015.

Les enfants cette année ont encore fait de belles découvertes avec l'accueil de loisirs « Les Lucioles » et son équipe.

Des sorties ludiques et culturelles, en passant par des interventions sportives et créatives. Les enfants de 2 ans et demi à 12 ans ont participé nombreux à toutes les activités.

• En extérieur :

- Wakari une journée de rebondissement et de fous rires.

- La Jemaye baignade pour tous et jeux d'eau avec de fortes chaleurs mais pas de mauvais coups de soleil.

- Le Thot avec un atelier peinture préhistorique, découverte de matières et techniques de nos ancêtres.

- Montignac et le Festival de Danse international, avec tous les costumes et musiques du monde. Saint Jean de Côte et le théâtre de rue ; des saynètes au milieu du public, une aventure fantastique au coeur du village.

- La fête foraine de Chantérac et les manèges, châteaux gonflables à disposition pour s'amuser toute une après-midi.

- Puis, le grand Aquarium du Périgord noir où les enfants, en plus d'admirer les poissons, ont pu toucher un serpent, découvrir des alligators et nourrir des carpes.

• **Mais aussi, dans l'Accueil de loisirs**, créations de cerfs-volants, réalisation d'un court métrage, Bubble bump (bulles géantes). Une initiation au

tir à l'arc. Des grands jeux musicaux ou collectifs. Des promenades dans la nature et découverte de l'environnement. Des ateliers culinaires.

Le monde d'Harry Potter pour la période de la Toussaint avec du Quidditch, des potions et formules magiques.

La magie de Noël en fin d'année, l'ouverture des cadeaux (jeux de société), la décoration du sapin et les ateliers culinaires de préparation de biscuits. Les créations pour la décoration de la table ou les cartes de voeux.

Les enfants expérimentent le vivre-ensemble, encadrés par une équipe soucieuse de partager son savoir-faire et savoir-être. Une année riche de partage et de créativité.





Vie scolaire

L'école de Chantérac en pleine activité

LES ENJEUX DE CETTE RENTRÉE.

Depuis la rentrée de septembre 2015, les 2 classes de l'école sont au travail. En septembre 2016, de nouveaux programmes pour l'école élémentaire seront mis en œuvre. Les enjeux sont importants ; dans cette perspective, il s'agit pour les CE1/CE2 de Mme Hostekind de poursuivre les apprentissages fondamentaux commencés en CP, dans le cadre du nouveau cycle 2. Quant aux élèves de Mme Lannoy en CM1/CM2, le passage en 6^e au collège en septembre de cette année marquera leur entrée dans le nouveau cycle 3 de la réforme des collèges (CM1-CM2-6^e) : c'est le cycle de consolidation des acquisitions. Ces programmes sont articulés autour du **nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture**, avec notamment le **travail des langages, les méthodes de travail, la formation du citoyen, la découverte du monde...**

PREMIER BILAN D'ACTIVITÉS :

En plus du travail scolaire proprement-dit lié aux programmes, de nombreuses activités de découverte, culturelles ou sportives ont été menées. C'est ainsi que **tous les élèves de l'école** ont participé le 26 novembre dernier à la traditionnelle rencontre « Endurance » organisée par l'USEP et qui a eu lieu à Beupouyet. Depuis novembre 2015 un projet « **Création de chansons** » est en cours en partenariat avec le CRAC de Saint Astier, dans le cadre d'un CLEA (contrat local éducatif artistique); un musicien connu, Kévin KASTAGNA, est venu rencontrer régulièrement les élèves de CM (6 séances) pour créer avec eux des chansons : les enfants imaginent, écrivent des paroles, Kévin apporte des conseils et compose la musique.

Une présentation des chansons a été offerte aux élèves et aux parents le 18 mars à la salle municipale de Chantérac.



Au petit « **marché de Noël** » organisé par la commune lors de la traditionnelle foire le 12 décembre, des petits objets de la société « Initiatives » ont

été vendus au public, le bénéfice étant destiné à la coopérative de l'école (ci-dessus).

Un **goûter commun à l'école de St Vincent de Connezac** pour tous les enfants du RPI a couronné la fin du trimestre avec animations, chants et ateliers.

Le 18 décembre, tous les élèves de l'école ont pu assister au cinéma Méliès de Ribérac à la **projection du film d'animation : « Avril ou le monde truqué »**.

Le 17 mars, sortie **théâtre : « Les fusées »**, pour les deux classes à l'Agora de Boulazac.

Le 31 mars, sortie à l'Odyssée pour les CM pour assister à un **ballet contemporain « Barbe bleue »**. (ci-dessus)



PROCHAINS VOYAGES, SORTIES, MANIFESTATIONS :



Le **voyage au Futuroscope** avec les élèves des deux classes a eu lieu le 1^{er} avril. Le 8 avril a eu lieu au Foyer rural un

concert avec l'Harmonie Salembraise de St Germain auquel ont participé en première partie les enfants du RPI.

Le 27 mai les élèves de CE et le 10 juin les élèves de CM, iront visiter à Périgueux le **musée du Périgord**, avec un atelier artistique.

Entre le 23 et 27 mai les élèves participeront à une **journée « Jeune public » dans le cadre du Festival de la Vallée** à Mensignac au cours duquel seront à nouveau interprétées en public



les chansons créées avec Kévin.

Le 14 juin aura lieu, comme chaque année pour la classe des CM, un **concert commun avec les élèves du collège de Neuvic**

dans le cadre de la liaison Ecole/Collège.

En juin: des sorties sont prévues au **Roc de Cazelle** avec les CE, au **Château de Commarque** avec les CM, et suite aux séances animées par un éducateur sportif proposées par la CCIVS, à partir d'avril, une sortie sportive pour du handball, avec l'USEP.



Le 21 juin les élèves de CM2 iront au **collège de Neuvic à la rencontre de leur futur lieu d'études** et de leurs futurs professeurs afin de préparer une rentrée scolaire sans surprise ; ils présenteront par la même occasion le travail fait en anglais dans le cadre de la liaison CM/6^e.

La **fête traditionnelle du RPI** en fin d'année aura lieu fin juin ou début juillet (date à préciser ultérieurement)

Merci à l'Amicale laïque pour son aide matérielle et financière très conséquente et la prise en charge d'une grande partie des frais de bus et d'entrées aux lieux de visite, elle permet d'offrir aux élèves des programmes d'activités et de découverte riches et instructifs sans pénaliser les familles. La ruralité ne doit pas être un frein à l'éducation de nos enfants. Merci à la CCIVS également pour son soutien par le biais de subventions diverses.

De jeunes poètes à l'école



Dernière minute !

Au palmarès du concours Expoésie jeunesse de mars 2016, qui récompense les meilleurs textes des jeunes du département (primaire et secondaire), 4 élèves de l'école de Chantérac viennent d'être mis à l'honneur :

- **Valentin DANA** (CM) a reçu le 5^e prix (photo),
- **Anaïs TOMY** (CM), **Bevely INNES** (CM) et **Lucas JOLLY** (CE) ont été cités par le jury.

Les lauréats et leurs parents ont été invités mercredi 10 mars pour une cérémonie de remise officielle à la médiathèque de Périgueux.

Toutes nos félicitations aux poètes en herbe et souhaitons-leur de continuer à cultiver leur inspiration et leur plaisir d'écrire.

TAP, TAP !

À Chantérac, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) se passent bien.

Après les cours, les lundi, jeudi et vendredi de 15h15 à 16h15, les élèves de l'école continuent de participer à des activités variées telles que le sport, des activités manuelles et créatives, des jeux, des ateliers de théâtre et d'expression ou des groupes de parole.

Sous la houlette de Sandra (Directrice du Centre de loisirs), Prisca, Pascal et Jean-Emmanuel, à chaque période de 7 semaines, les thèmes sont redéfinis de façon à ce que les enfants, regroupés par classe d'âge, puissent renouveler leurs découvertes.

Ils ont la chance, dans notre commune, de pouvoir disposer de plusieurs lieux adaptés comme la salle des fêtes, le centre de loisirs, la cour de l'école, la bibliothèque ou la salle informatique, sans être tenus de rester dans leur salle de cours comme le reste de la semaine.

Bon courage à toute l'équipe et bonnes découvertes aux enfants.

Vie associative

■ La Société mycologique du Périgord (S.M.P.)

La société mycologique du Périgord a fait plusieurs sorties dans le canton de la vallée de l'Isle en 2015 : dans la forêt du Vignoble, à Beaupouyet, à Beauronne, à Bourgnac et à Saint-Aquilin. L'exposition de Saint-Pierre de Chignac a présenté plus de 300 espèces le 18 octobre. Pour les gourmets l'année 2015 restera comme celle de la très grosse poussée de cèpes fin août, accompagnée d'une sortie importante des oronges. Ce champignon, appréciant les fortes chaleurs, a en effet poussé en grande quantité. Le Lot ne possédant pas de société mycologique, nous avons organisé quelques sorties dont une dans la vallée du Célé à Sauliac où des espèces rares ont été trouvées. En 2016, plusieurs sorties sont prévues dans le secteur sur Beaupouyet (1^{er} octobre), Saint Géry (22 octobre), Douzillac (26 octobre), Léguillac-de-l'Auche (29 octobre). L'exposition annuelle aura lieu à Saint-Astier le 30 octobre.

> **Contact** : Daniel Lacombe, 06.83.37.26.30
daniel.lacombe6@orange.fr

■ Les Patrimoniales de la vallée du Salembre

L'association, les Patrimoniales de la Vallée du Salembre a pour but de sensibiliser les habitants à leur patrimoine parfois mal protégé, voire oublié. Qu'il soit architectural ou culturel il faut le sauvegarder. Il est le témoin de notre histoire et de la vie quotidienne des générations passées dans nos villages.

Chaque année, accompagnée et soutenue par les institutionnels (Conseil départemental, CCIVS et communes) l'association organise des journées et soirées autour d'un thème : conférences, expositions, ateliers, interventions auprès des écoles.

67 enfants ont participé à un atelier de pratique «monotype» dont 25 à Chantérac. L'association a doté la classe de livres et planches pédagogiques, chaque élève s'est vu offrir un ouvrage.

Ainsi, par ces actions, elle contribue non seulement à la mise en valeur de nos édifices mais aussi à la transmission de traditions et savoir-faire.

> **Contact** : Martine Léchelle, tél. : 06.52.31.17.65

■ La Société de chasse communale

Lors de son Assemblée générale, le 28 août 2015, la société de chasse a renouvelé son bureau.

Il est composé de :

Gérard Brugère (Président), Thierry Deffarges (Président adjoint),

Patrice Bertrandias (Secrétaire), Jérémy Brugère (Secrétaire adjoint), Roger Jugie (Trésorier), Jean-Marc Latreille (Trésorier adjoint).
Le repas de la chasse a lieu tous les ans, le premier samedi de mars.

■ Amicale laïque de Chantérac



Pour débiter la saison 2015-2016, l'Assemblée Générale de l'Amicale laïque s'est réunie le 8 octobre 2015 pour faire le bilan de ses activités et prévoir son programme d'action.

Les manifestations organisées comme le loto, le concours de belote, la soirée omelette dans le cadre du Festival de la Vallée ou la Marche de la St Jean, ont permis d'aider au financement de sorties scolaires en bus et des entrées de spectacles pour les élèves de l'école. Cela limite considérablement les dépenses des familles et permet aux enfants, malgré l'éloignement, d'accéder à des activités de découverte, culturelles ou sportives variées et enrichissantes.

Les cartes Usep (Union sportive de l'enseignement du premier degré) payées aux élèves de l'école leur permettent également de participer à des rencontres départementales encadrées par des éducateurs sportifs.

Le programme de cette saison a été établi comme suit :

- La soirée Omelette le samedi 7 mai

- La Marche de la St Jean, qui a connu un beau succès l'an dernier, se déroulera le vendredi 24 juin, et se terminera comme il se doit par un pique-nique géant.

Il faut en outre saluer Monsieur Roger JUGIE qui a été président de l'Amicale laïque de Chantérac durant ces 15 dernières années, et qui a, avec dévouement et détermination, soutenu activement par des actions militantes les projets de l'école. A été élu à ce poste Patrick LANDRY, accompagné de la vice-présidente Edith BILLAT.

> **Contact** : Amicale laïque de Chantérac, siège social : Mairie de Chantérac. Secrétaire : Francis Herbert : 06 61 41 45 17 (cotisation 12€)

■ « Jardin Nature »

Apparue en 2015 sous l'impulsion de Michel VILLECHAUVIN, l'association « Jardin Nature » a pour objectif de rassembler les jardiniers amateurs désireux de protéger leur environnement et d'utiliser des méthodes naturelles pour exploiter les produits de la terre. Le partage d'expériences et de bonnes pratiques, la promotion de la biodiversité dans un esprit de convivialité sont les principes de base qui guident ses activités. Les réunions ont lieu une fois par mois et comprennent selon les circonstances des visites de jardins utilisant



ces méthodes naturelles, ainsi que des séances d'informations théoriques. Un terrain dans le bourg a été mis à la disposition de l'association par la municipalité afin de permettre la plantation de fruitiers tout en découvrant les différentes techniques comme la greffe. Les prochaines rencontres sont prévues les :

- samedi 14 mai à 10h sur le parking de la mairie

- samedi 11 juin à 10h sur le parking de la mairie

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

> **Contact** : Michel Villechauvin, 06.77.78.29.67

■ Le Comité des fêtes



Grosse ambiance au réveillon !

130 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes le 31 décembre dernier pour vivre ensemble le passage à la nouvelle année.

Le Comité des fêtes de Chantérac avait bien fait les choses ; dans la salle joliment décorée, le repas, préparé par J G Boissavie, traiteur à Coursac, était copieux et excellent. L'ambiance musicale, assurée par FBE Sonorisation, a permis à chacun de se « lâcher » sous une pluie de cotillons et de confettis.

Le Comité des fêtes prépare déjà d'autres rencontres festives comme le traditionnel Loto, des randonnées, des repas, et à l'occasion de la prochaine Fête de Chantérac les 5, 6 et 7 août, le concours de pétanque, les manèges pour enfants, etc...

Les bénévoles qui voudraient se joindre à l'équipe sont les bienvenus.

> **Contact** : Adeline, tél. : 06.33.67.12.73

■ Football

L'école de football Saint-Germain-Chantérac se compose de trois catégories principales :

• U6-U7: 13 enfants

• U8-U9: 18 enfants

• U10-U11: 11 enfants

• U15 : 6 enfants en entente avec Saint Astier.

Ce sont donc 48 licenciés qui composent l'école de foot. Ce chiffre croît chaque année, ce qui prouve la bonne marche de l'école.



Ce sont aussi une dizaine de bénévoles qui s'occupent les mercredis et samedis de tout ce beau monde.

Chaque année, les équipes sont toutes représentées dans tous les plateaux sans forfaits et nous organisons avec succès aussi 2 à 3 plateaux dans chaque catégorie.

Après chaque entraînement, un goûter gratuit est distribué aux enfants et du matériel supplémentaire est acheté chaque année. Nous organisons aussi chaque saison une sortie en car pour voir les Girondins de Bordeaux. Enfin à Noël, un goûter avec le traditionnel cadeau pour tous est organisé ainsi qu'un repas de fin de saison.

Tout cela demande de l'investissement mais aussi de l'argent. C'est pour cela que nous remercions les Salembrais et les Chantérais lors de la vente de notre calendrier.

Je terminerai en remerciant tous les bénévoles.

Pascal OLIVIER

■ Esprit Trail Chantérac



Le club organisait le 14 février dernier la première édition du Trail de Chantérac avec au programme deux épreuves : une course de 14 km chronométrée et le «Céliba'trail», un parcours de 7 km avec animations, réservé uniquement aux célibataires. Au total ce sont près de 250 coureurs de la région qui ont répondu présents à ce premier rendez-vous. Une belle satisfaction pour le club qui tient à associer à cette réussite tous les bénévoles présents, la municipalité mais aussi les partenaires locaux qui se sont investis depuis le début à ses côtés. Le club travaille d'ores et déjà sur la prochaine édition.

Côté résultats, Sylvie Ramon (V1) et Jean-Yves Simonnet (V3) remportent le challenge départemental des courses hors-stade 2015 dans leurs catégories respectives. Christine Duffour, Martine Simonnet et Cécile Gourinchas se classent quant à elles 5^e, 7^e et 8^e de la catégorie V2 féminine. Pour celles et ceux qui souhaiteraient rejoindre le club, les entraînements se déroulent les mardis et vendredis à 19h30 au départ du bourg en général.

> **Contact** : Didier Cuménal (06.75.95.19.73) ou Cécile Gourinchas (06.88.98.44.49) et sur facebook «Esprit Trail Chantérac» ou «Trail de Chantérac»

En pratique

Assises départementales

Cette consultation citoyenne reposait sur une ligne majeure « Ensemble imaginons la Dordogne de demain ». Pour ce faire, dix ateliers thématiques se sont déroulés durant le dernier trimestre 2015.

Chacun de ces ateliers a été fréquenté par plus de 200 participants. Nombreux sont ceux qui ont pris la parole et exprimé leurs reproches, leurs propositions, leurs craintes quant à la collectivité départementale, son devenir, sa proximité avec le citoyen, sa capacité à construire, à développer. En plus de ces ateliers, un questionnaire a également été adressé à chacun d'entre nous, il était également disponible sur le site du département; 3945 réponses ont été référencées.

Il résulte de cette expression citoyenne trois attentes majeures : la proximité, son maintien est unanimement exprimé dans de nombreux domaines (associations, tissus économiques, social, collectivités locales...), **l'accompagnement des projets** : le conseil départemental doit continuer à apporter son expertise et son aide dans la définition des projets de territoire. **Plus fort ensemble** : utiliser, optimiser les compétences dans les domaines de la santé, de l'économie, des infrastructures, de la jeunesse, du social. La réussite de cette consultation engage à renouveler cette opération.

Numérotations des habitations



Les pouvoirs publics incitant à la normalisation des adresses, une vaste opération de numérotation des habitations est engagée sur le territoire ; la commune de Chantérac est également concernée. Cette démarche offre des intérêts concrets comme :

- Une adresse complète pour chacun des habitants (métrage et numérotation des bâtiments)
- Un repérage amélioré pour les interventions d'urgence comme le SAMU, pompiers, gendarmerie, médecin, infirmière libérale...
- Une distribution renforcée et améliorée du courrier et des colis, notamment pour les transporteurs privés
- Une progression continue du recensement

Dans cette perspective, les élus circuleront sur le territoire de la commune afin d'apporter les informations indispensables à ce projet.

PASSAGE A LA TNT HD



Depuis le 5 avril, la TNT est passée à la Haute Définition en France métropolitaine.

La norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) a évolué sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permet de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires.

De nouvelles fréquences pour le très haut débit mobile.

L'évolution de la TNT vers une norme plus performante va permettre de libérer de la ressource supplémentaire pour améliorer la capacité des services de très haut débit mobile.

À partir de ces dates, les opérateurs de téléphonie mobile bénéficiant d'une autorisation d'utilisation des fréquences de la bande des 700 MHz pourront déployer leurs services de très haut débit mobile dans les régions concernées.

Ces services seront déployés progressivement sur l'ensemble du territoire. Depuis le 5 avril, la bande de fréquences 700 MHz, jusque-là utilisée pour la diffusion de la tnt, a été transférée en Île-de-France aux services de très haut débit mobile. Les réaménagements des canaux de diffusion de la TNT se poursuivront ensuite, pour le reste de la métropole, entre octobre 2017 et juin 2019. Les réaménagements se feront zones par zones, selon le calendrier indicatif (voir carte ci-dessus). L'ANFR continuera d'accompagner les téléspectateurs pour assurer la continuité de la réception de la télévision au fur et à mesure des réaménagements par zones.

Déclaration des revenus : le calendrier 2016

Dates d'ouverture et de fermeture du service de déclaration en ligne... Quelles sont les dates à retenir pour votre prochaine déclaration des revenus ? Le ministère des Finances et des Comptes publics fait le point sur la campagne fiscale 2016.



Le service de déclaration en ligne est ouvert depuis le mercredi 13 avril. Quant aux dates limites de déclaration en ligne, elles varient en fonction du département de résidence des contribuables :

- ▶ départements 01 à 19, date fixée au mardi 24 mai (minuit) ;
- ▶ départements 20 à 49, date fixée au mardi 31 mai (minuit) ;
- ▶ départements 50 à 974/976 et pour les non résidents, date fixée au mardi 7 juin (minuit).

Attention, en 2016, les contribuables dont le revenu fiscal de référence est supérieur à 40 000 € doivent effectuer leur déclaration de revenus par voie électronique sur le site www.impots.gouv.fr (sauf s'ils ne disposent pas d'un accès à internet ou s'ils sont domiciliés dans un territoire avec une desserte numérique insuffisante).

À noter : Pour les déclarations au format papier, la date limite de déclaration est fixée au mercredi 18 mai dans tous les départements.

Environnement

Gestion des déchets : Les bons gestes

Pour tout festival, vernissage, fête, salon, etc., pensez à mettre au régime vos poubelles noires. Même lors de vos repas de famille ou de vos rassemblements divers, il est possible de réduire la quantité de déchets à mettre dans ces sacs.

Pour cela, rien de plus simple ! Des gobelets réutilisables sont à votre disposition gratuitement et une subvention pour l'achat de vaisselle compostable en remplacement de vaisselle en plastique est allouée à tout organisateur qui adhère à cette démarche.

Pour plus de renseignements, contactez le pôle technique de la CCIVS à Saint Astier

Trier malin ! On peut tout mettre dans le sac jaune.

SAUF :

- cartons souillés ;
- couches culottes ;
- barquettes en polystyrène ;
- objets en plastique qui ne sont pas des emballages (gobelets, vaisselle jetable, pots de fleurs...);
- papier peint ;
- couvertures rigides de livres classeurs ;
- papiers souillés (articles d'hygiène, essuie-tout, mouchoirs) ;
- boîtes de conserves non vidées ;
- pots de peinture et produits de bricolage ;
- faïence, porcelaine, ampoules ;
- terre cuite, poterie ;
- miroirs, vitres et pare-brise.



Conseils :

- Les emballages doivent être vidés et bien égouttés, jetés individuellement (ex : paquet de gâteaux : séparer la barquette en plastique du carton d'emballage).
- Ils ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres, ni être dans des sacs plastique.
- Les journaux doivent être jetés sans le film plastique les enveloppant. Ce film peut être jeté individuellement dans le sac jaune.

Retrouvez toutes ces informations sur le site

<http://www.ccivs.fr/au-service-des-habitants/gestion-des-dechets>

Lutte contre les dépôts sauvages

La CCIVS a décidé de lutter contre les dépôts sauvages qui polluent notre environnement. Lorsqu'un dépôt sera signalé, un agent de la collectivité se rendra sur les lieux afin d'effectuer des relevés pour identifier les usagers indécents. Un premier avertissement sera envoyé par courrier par la CCIVS. Si un nouveau constat est avéré, une plainte sera déposée auprès de la brigade de gendarmerie afin que l'auteur de l'infraction soit verbalisé. Nous comptons sur votre civisme.



Syndicat de Rivière (Syndicat Mixte Bassin de l'Isle)

Les travaux (plantations d'arbustes, aménagement des passages à gué, abreuvoirs, pontons) qui devaient se terminer fin 2015, sur le linéaire de certains ruisseaux de la commune de Chantérac, ont pris quelques mois de retard, mais devront se terminer impérativement dans les prochains mois.

Les **techniciens et les stagiaires du Syndicat du Bassin de l'Isle**, formés pour effectuer des relevés précis sur les besoins d'amélioration des milieux aquatiques, nous permettent de programmer les actions futures, sur le lit et les abords de nos ruisseaux. Ces spécialistes travaillent également sur des **projets de sauvegarde des zones humides**, qui peuvent dans certaines conditions être acquises ou entretenues par le syndicat de rivière. Il est primordial que les délégués communaux tiennent au courant leurs conseils municipaux des actions qui peuvent être envisagées sur les ruisseaux de leur territoire par le Syndicat.

En effet **plusieurs projets innovants sont à l'étude, ils vont être accompagnés par les techniciens de rivière**, et bien sûr par le S M B I. Des délégués communaux porteurs de projets pour leur commune envisagent l'élaboration d'une étude sur un cheminement piétonnier de découverte le long des ruisseaux bien entendu avec l'accord des riverains, c'est une autre façon de redécouvrir la nature.

Le regroupement des syndicats de rivière nous amène sous l'égide des Préfets, et dans un esprit de logique, à nous rassembler avec une trentaine de communes de la Gironde afin d'avoir une vue globale sur tout le bassin de l'Isle ; plus de cent communes sont concernées. Mais nos ruisseaux ne pâtiront pas de ce regroupement, en effet **2016 verra le début d'un énorme programme sur le bassin de la Beauronne et de ses affluents**. Le Salembre n'est pas en reste : une proposition d'achat d'une zone humide est à l'étude. Les espèces invasives, tant animales que végétales, sont étroitement surveillées ; d'autres espèces font l'objet d'une protection accrue.



Une borne textile : adoptez les bons réflexes !

Quels déchets textiles y déposer ?

Tous types de déchets textiles et plus précisément :

- Vêtements (pantalons, chemises, cuirs, K-way, manteaux, sous-vêtements...);
- Linge de maison (draps, tissus, nappes...);
- Sacs (cartables, sacs à main, sacs à dos, de voyage, de sport...);
- Accessoires (chapeaux, foulards, cravates...);
- Tissus, bouts de tissus ;
- Chaussures attachées par paires ;
- Peluches.

Pour le traitement, les déchets doivent être déposés dans un sac fermé.

Utiliser des sacs de 50 Litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).

ATTENTION : NE SONT PAS ADMIS

- les textiles souillés (peintures, graisses, solvants) à mettre dans le sac noir.
- Les revêtements muraux ou tous types de revêtements (moquettes, ...)



Rétrospective



Repas des aînés - 31 janvier 2016
L'orchestre SAV a assuré l'ambiance lors du traditionnel repas des Aînés de la commune



Téléthon - 5 décembre 2015
Accueil des cyclistes au bourg lors du téléthon 2015



Soirée concert - 8 avril 2016
Soirée musicale durant laquelle les enfants ont partagé la scène avec l'Hamonie Salembraise



Réveillon - 31 décembre 2015
150 convives ont participé au réveillon organisé par le Comité des fêtes



Foire annuelle - 12 décembre 2015
Belle fréquentation pour la Foire qui se déroulait pour la première fois un samedi



Trail de Chantérac - 14 février 2016
Une première édition qui a rassemblé plus de 250 coureurs en ce jour de St Valentin



D'hier...

Dans la première quinzaine du mois de mai se déroulait autour du bourg une procession pour remercier, à la suite d'un vœu, la Sainte Vierge d'avoir enrayé la peste à Chantérac au 17^e siècle

à aujourd'hui



Vos prochains rendez-vous

14 / 06
à
19 H
Concert au foyer rural de Chantérac
Avec les élèves du collège de Neuvic, les classes de CM de Chantérac et de St Germain du Salembre

24 / 06
Randonnée de la Saint-Jean
organisée par l'Amicale Laïque de Chantérac
La randonnée se terminera par un pique-nique géant.
Contact : Amicale laïque, 06 61 41 45 17

01 / 07
Kermesse du RPI
à Saint-Vincent-de-Connezac à partir de 17h

05 / 08
au
07 / 08
Fête de Chantérac
organisée par le Comité des fêtes au bourg de Chantérac
Au programme, loto, concours de pétanque, repas, bal gratuit et feu d'artifice...
Contact : Comité des fêtes - 06 33 67 12 73

17 / 09
&
18 / 09
Journées du patrimoine
Visite commentée de l'Église St-Pierre ès Liens au bourg à 19h30



Pour toute information, consultez le site de la mairie
www.chanterac.fr